BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3953

91 – ESSONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Ventes et cessions

794 001 289 RCS Evry.
PRIVATE AUTO CLUB.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 170000.00 EUR.
Adresse : 25, Avenue Alfred Carteron, 91370 Verrières-le-Buisson.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE PRIVATE AUTO CLUB société à responsabilité limitée au capital de 170 000 euros Siège social : 25 avenue Alfred Carteron 91370 VERRIERES LE BUISSON 794 001 289 RCS EVRY ET PZ CONSULTING Société par actions simplifiée au capital de 600 000 euros Siège social : 25 avenue Alfred Carteron 91370 VERRIERES LE BUISSON 432 439 693 RCS EVRY AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée par voie électronique en date du 20 novembre 2026, La société PRIVATE AUTO CLUB, société à responsabilité limitée au capital de 170 000 euros, dont le siège social est 25 avenue Alfred Carteron 91370 VERRIERES LE BUISSON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'EVRY sous le n° 794 001 289, et la société PZ CONSULTING, société par actions simplifiée au capital de 600 000 euros, dont le siège social est 25 avenue Alfred Carteron 91370 VERRIERES LE BUISSON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'EVRY sous le n° 432 439 693, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société PRIVATE AUTO CLUB par la société PZ CONSULTING. La société PRIVATE AUTO CLUB ferait apport à la société PZ CONSULTING de la totalité de son actif, soit 5 632 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 62 071 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à -56 439 euros. La société PZ CONSULTING détenant la totalité des 17 000 parts composant le capital social de la société PRIVATE AUTO CLUB, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des parts de PRIVATE AUTO CLUB détenues par PZ CONSULTING un mali de fusion de 141 439 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2026, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société PRIVATE AUTO CLUB depuis le 1er janvier 2026 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société PZ CONSULTING. La fusion sera réalisée le 31 décembre 2026. La société PRIVATE AUTO CLUB sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de EVRY au nom des deux sociétés le 20 novembre 2026 pour être annexé au registre du commerce et des sociétés. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à

la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce ou le tribunal des activités économiques compétent..

